



COMMUNE DE SIMANDRE

76, place de la mairie
71290 SIMANDRE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le 29 avril 2021 à 19h00 à la mairie (13 présents), 5 absents excusés ayant donné pouvoir, avec pour secrétaire de séance : Mme Séverine BESSARD.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du 25 mars 2021.

1. **ADOpte** à l'unanimité le projet de raccordement au réseau public des parcelles B 1143-1277-1281 situées "Route des Gouilles" présenté par le SYDESL (demande de CU n° 522182). **PRÉCISE** que ces travaux seront réalisés uniquement après l'obtention du permis de construire. **DONNE SON ACCORD** sur la contribution communale d'un montant estimatif de 4 860 € H.T. (en souterrain 65 ml). **DIT** que cette contribution sera inscrite au budget, et mise en recouvrement à l'initiative du SYDESL.
2. **DONNE SON ACCORD** pour la modification des compétences de la Communauté de Communes Terres de Bresse (ajout de la compétence "Organisation de la mobilité" à ses statuts). **APPROUVE** la modification des statuts de la Communauté de Communes Terres de Bresse telle que présentée en séance.
3. **EMET UN AVIS FAVORABLE** pour investir dans un nouveau logiciel de gestion du cimetière, dans la limite d'une enveloppe budgétaire de 10 000 €. **DONNE SON ACCORD** pour l'inscrire au BP 2021.
4. **ACCEPTÉ** de créer une nouvelle voirie et de nommer le chemin rural n°125 "Impasse des Puchetières". **AUTORISE** le Maire à effectuer les démarches administratives nécessaires à la création de cette nouvelle voie communale.
5. **DÉCIDE** d'acquérir 2 radars pédagogiques afin de sensibiliser les usagers de la commune et réduire la vitesse excessive. **SOLLICITE** une subvention auprès du Conseil Départemental au titre des "Amendes de police". **AUTORISE** le Maire à établir la demande de subvention et signer tout document s'y rapportant. **DIT** que cet achat est prévu au BP 2021.
6. **ACCEPTÉ** de ne pas facturer les heures de l'agent responsable de la bibliothèque pour l'année 2019 à la nouvelle municipalité de La Frette.
7. **ACCEPTÉ** un virement de crédit sur le budget communal du compte 20 (dépenses imprévues) aux comptes :
 - ♦ 2135 op 75 (salle des fêtes, ad'ap, vrd) la somme de 1200 € pour permettre de solder les factures WBI et Saône Bresse Etudes) ;
 - ♦ 21311 op 59 (extension mairie) la somme de 120 € pour permettre de solder la facture WBI.
8. **DÉCIDE** le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire de l'activité aux services techniques (lié notamment au temps partiel accordé à un agent et à la saisonnalité), pour une période de 6 mois allant du 01/05/2021 au 31/10/2021, à temps non complet (60 %). **DIT** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2021.
9. **ENTEND** diverses informations et questions :
 - Information délibération "Vote taux des taxes" (intégration du taux départemental de 20,08%).
 - Elections régionales et départementales du 20 et 27 juin 2021.
 - Compte-rendu de réunion de la commission gestion du cimetière (rapporteur Mme Christine CARNELOS).
 - Compte-rendu de réunion du conseil jeunes (rapporteur M. Yves CONCHAUDRON).
 - Compte-rendu de la réunion du conseil d'école (rapporteur M. Christophe GALOPIN).
 - Commission urbanisme le 10 mai 2021 à 18h30 pour le PLUI.
 - Visite de Monsieur le Sous-Préfet : vendredi 7 mai 2021 à 16h30.
 - Divers remerciements.

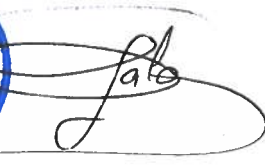

COMMUNE DE SIMANDRE

- Prochaine date de réunion de conseil : **jeudi 27/05/2021 à 19 heures.**

SÉANCE LEVÉE à 21H47.

Vu par Nous, Maire de la commune de SIMANDRE, pour être affiché le 04 mai 2021 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 août 1884.

Le Maire, Christophe GALOPIN.

La secrétaire de séance, Séverine BESSARD